

ABONNEMENTS
 1 an 6 mois 3 m. 1 m.
 SUISSE . . . 16.80 8.40 4.20 1.40
 ÉTRANGER 22.40 16.20 8.10
 On peut s'abonner dans tous les
 Bureaux de poste suisses, avec
 une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
 Rédaction 13.75
 Administration et Annonces 87
 TÉLÉPHONE
 CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Le numéro: 10 ct.
ANNONCES
 (LA LIGNE)
 La Chaux-de-Fonds, Canton
 et Jura-Bernois . . . Fr. 0.18
 Minimum par annonce » 1.80
 Suisse » 0.30
 Étranger » 0.40
 (Minimum 10 lignes)
 RÉCLAME » 0.50

LA SENTINELLE de ce jour
 paraît en 6 pages.

L'arrestation de J. Humbert-Droz Nos Gessler !

Hier, à 4 heures, une dizaine de policiers ont mis à leur actif un coup d'éclat nouveau: Ils ont arrêté Jules Humbert-Droz à son domicile.

A qui donc donnera-t-on la croix de fer ou celle du mérite, après cette vaillante opération? Et quel est le motif? Je ne suis pas assez renseigné pour savoir si celui dont on parle a été officiellement avancé à notre camarade lors de son arrestation. Mais il paraît bien que notre camarade a été sequestré par la gent armée parce qu'il devait donner le soir une conférence au Locle sur l'antimilitarisme.

Un temple garni attendait le conférencier et comme la conférence était contradictoire — ainsi que le furent les précédentes: abbé Savoie, Paul Graber, Henri Perret, — c'était en réalité une grande et vivante leçon politique qu'allait prendre la population du Locle si avide de discussions de tout genre depuis la grève générale.

Mais un Gessler est venu. Eh! comment? une conférence antimilitariste? C'est subversif au suprême degré. L'ordre, c'est l'armée, c'est le fusil, c'est la mitrailleuse, c'est l'escadron aux lourds chevaux, c'est la ruée sur les grévistes ou sur l'ennemi extérieur. C'est le massacre dont l'Europe sort affolée, détraquée, appauvrie, saignée, divisée, affamée, acculée aux misères et aux souffrances et aux révoltes et aux luttes civiles et fratricides!

Voilà pour nos Gessler, l'ordre! Qu'un trio de colos lance une pétition demandant que le Conseil fédéral ait l'obligation de mettre à l'ombre tout génére! Parfait! Voilà pour nos cerveaux étriés par le képi galonné, l'ordre! le seul ordre.

En libération provisoire et conditionnelle, Jules Humbert-Droz s'était vu interdire toute manifestation ayant quelque rapport avec la grève générale.

La conférence du Locle ne rentre pas dans ce cadre. Le doute n'est pas possible. Mais un Gessler galonné passa par là. Est-ce le juge fédéral Thélin, grand-juge devant lequel passeront les accusés de La Chaux-de-Fonds? Il est probable.

Mais d'ores et déjà, nous disons à ce disciple de Noske qu'il a commis une action glorieuse, courageuse, loyale, admirable, un geste qui sauvera le pays! Mais qu'il se souvienne que les Gessler finissent par laisser les meilleures patiences. L'arbitraire et la violence, surtout pendant les temps actuels, ne peuvent engendrer que l'arbitraire et la violence. Les Gessler finissent toujours par trouver leur chemin creux, le chemin où s'effondre leur régime avec leur puissance.

E.-Paul GRABER.

Aux Chambres fédérales

Conseil national

Séance de battage électoral et de chauvinisme et de réactionnarisme.

Berne, 4 avril.

Rarement séance ne nous parut plus favorable pour jeter le discrédit sur le parlement. Ce fut la séance des ragots et des craintes ridicules, ce fut une manifestation de l'affolement des esprits.

MM. Rickli et Stadlin avaient cependant une bonne cause à soutenir: les Suisses ayant souffert à l'étranger de la guerre. Mais à quoi sert tant de bruit à l'heure actuelle? M. Calonder, qui est le plus pénible des orateurs à entendre, ne pouvait faire que de vagues promesses. M. de Rabours fut encore plus pompier que de coutume. Lui seul, a le mâle courage de pouvoir parler pour la dixième fois des mêmes choses devant des fauteuils vides. Il nous est revenu avec les théories des généraux allemands et le personnel de la légation et celui-ci et celui-là, M. de Rabours oublie que le temps a marché, que d'autres préoccupations ont surgi et que M. Arthur Hoffmann n'est plus connu en Suisse aujourd'hui.

M. Schmid, de Zurich, parle de la contrebande des armes et cite à l'appui... la « Gazette de Lausanne ». Vous pensez s'il est bien renseigné par les Serge Persky. Ce fut bouffon extrême... mais M. Schmid, comme son sosie welsche, de Rabours, n'est plus écouté.

M. Motta, après avoir dit comment est gardée notre frontière, déclara que le bruit suivant lequel de grandes quantités d'armes amassées à Loerrach devaient passer en Suisse... est sans fondement. Atrape, bonne presse bourgeoise! Mais seuls les gogos l'avaient cru... et M. Schmid. Peut-être M. de Rabours aussi, car il a du bolchévisme des idées des plus primitives. Le vieux radical Hirter sent les élections approcher. Il est trop âgé pour renoncer aux traditions de son parti. Il cherche un grand coup d'éclat et songe à un emprunt à lots (!!!) de 400 millions, pour créer l'assurance vieillesse et invalidité. Puis voici l'inévitable type de la plus pure réaction, le junker fribourgeois, M. Musy, qui, déjà est effrayé à l'idée de l'initiative Rothenberger. Il sent que le peuple appelé à se prononcer ne suivra pas son sillage. Au parlement, ses conceptions antisocialistes et égoïstes trouvent des suiveurs!

Quand! il est temps que cette session prenne fin!

Les procès de la grève générale

A Genève, Nicole et Nicolet sont acquittés

Le procès intenté à nos camarades genevois, le commis postal Léon Nicole et le secrétaire ouvrier et député Emile Nicolet (Neuchâtelois d'origine), s'est terminé hier matin par l'acquiescement pur et simple des deux prévenus. Les frais du procès sont mis à la charge de la Confédération.

Rappelons en quelques mots les débats, qui commencèrent mercredi. Le premier prévenu était accusé d'avoir incité des postiers à violer leurs devoirs de service. Le second était coupable d'avoir exhorté des employés de tram genevois à ne pas travailler! Délit terrible s'il en fut, pour la réaction conservatrice qui s'abrite encore dans la ville Post tenebras. Le procès de tendance était trop caractéristique. Le tribunal territorial I, présidé par le juge Sydney Schopfer, a sans doute estimé qu'il était vraiment trop difficile de pousser jusqu'à ses ultimes limites un procès dont l'absurdité sautait aux yeux des moins prévenus.

Me Villemin et Me Magnenat surent défendre avec talent les inculpés. La garde civique de Genève n'est pas sortie reluisante des débats. Et comme en ces graves affaires la note gaie ne manque jamais, la galerie eut de quoi pouffer quand Me Magnenat déclara que lors de l'échauffourée de la rue des Corps-Saints, dans leur zèle, les gardes civiques s'étaient copieusement rossés entre eux! Le rôle maléfaisant de la presse bourgeoise de Genève fut stigmatisé avec une belle énergie par le président de la Ligue du personnel à traitement fixe.

Dans son réquisitoire, le major Capt protesta contre l'idée que l'on faisait un procès de tendance. Pour lui, la grève, c'est le désordre. Il entend la réprimer. Le droit de grève n'existe pas. La grève est un non sens. C'est un attentat contre l'Etat! Déclarations vraiment curieuses mais qui ne sont pas faites pour surprendre sortant de la bouche d'un galonné. Il requerrait, en terminant, un mois de prison pour Léon Nicole et trois mois pour Emile Nicolet.

Dans sa plaidoirie, Me Villemin insista sur le fait que les incitations aux fonctionnaires furent faites dans une assemblée à huis-clos. Son argumentation solide a pesé avec force dans le verdict des juges. Il protesta contre les compléments dénatés de la « Tribune de Genève ». Un incident assez bizarre s'ensuivit.

Le chef reporter de ce journal reconnut, dans une discussion avec Nicole, que les bulletins financiers de la « Tribune » étaient intéressés, mais qu'il n'y était pour rien, et qu'il fallait s'en prendre aux gros et non aux petits! Me Magnenat fit ressortir qu'après l'audition des témoins l'accusation ne tenait pas debout. Il est inadmissible, conclut-il, que Nicolet soit condamné parce qu'il ne pense pas comme vous.

Les juges ont pensé avec raison que c'était là les paroles mêmes du bon sens, puisqu'ils revinrent avec un verdict d'acquiescement.

R. G.

Les considérants du jugement

Voici les principaux considérants: 1. qu'il résulte des débats que l'ordonnance du Conseil fédéral du 11 novembre paraît n'avoir été communiquée au personnel postal que le 13 à la fin de l'après-midi, que le seul fait relevé à la charge de Léon Nicole est d'avoir donné son opinion personnelle sur la grève au cours d'assemblées tenues à huis-clos, que ce fait ne saurait être considéré comme une infraction à l'ordonnance fédérale du 11 novembre; 2. que Nicolet a émis son opinion sur l'ordre de service par lequel M. Rochat, directeur de la C. G. T. E., communiquait à son personnel l'ordonnance du 11 novembre et qu'il a conseillé à ce personnel d'attendre un ordre émanant de l'autorité militaire, que, quelque controversable que soit cette opinion, on ne peut considérer le fait de l'avoir émise comme tombant sous le coup de la loi et que, d'autre part, il n'est pas établi que Nicolet ait tenu des discours ou des propos constituant une incitation à violer des devoirs de service.

En conséquence, Nicole et Nicolet sont acquittés.

Les frais sont mis à la charge de la Confédération.

L'assemblée ayant accueilli ce jugement par des bravos et des acclamations, le grand juge réprime aussitôt cette manifestation et déclare que le tribunal militaire n'accepte ni le blâme ni la louange, car son seul souci est la recherche de la vérité et la volonté de rendre la justice.

Insignes de la Fête du 1^{er} Mai

Comme jusqu'ici, le Parti socialiste suisse remettra cette année aussi un insigne uniforme pour la fête du Premier Mai. En considération de l'augmentation importante des matières premières et des frais de fabrication, le prix des rubans sera un peu plus élevé que l'année passée et est fixé à 6 francs les 100 rubans, exclusivement les frais de port. Afin de pouvoir effectuer l'expédition des rubans le plus tôt possible, l'impression doit commencer immédiatement; c'est pourquoi nous vous prions de faire vos commandes de suite, au préalable, à l'adresse suivante: Secrétariat du Parti socialiste suisse, Zurich, Maison du Peuple.

Vers la Paix

Défaite des impérialistes

De grandes et réconfortantes nouvelles nous sont données aujourd'hui par les journaux de Paris. L'« Humanité », dans sa chronique des pourparlers du Quai d'Orsay, annonce que les « Quatre » sont près de finir. Touchons-nous au but?

« Il est évident, écrit Marcel Cachin, qu'on approche des solutions décisives, et déjà les officieux les commentent avec aigreur, avec colère.

L'« Echo de Paris », la « Liberté » et avec eux tous les réactionnaires sont mal satisfaits des propositions des Quatre et ils ne le leur envoient pas dire. Comme si nos chauvins obéissaient à un mot d'ordre, les voilà qui partent en guerre contre les Anglo-Saxons, leur « politique d'affaires », leur « mercantilisme », leur « égoïsme ». Et le « Temps » fait chorus avec brutalité. C'est pour avoir proféré des propos beaucoup moins véhéments contre nos alliés anglais que M. Cailleux a connu les impitoyables rigueurs du Grand Français.

Il apparaît donc désormais que l'influence de Wilson et de Lloyd George est prépondérante dans la Conférence et qu'elle s'exerce dans le sens d'une paix de modération. C'est la cause de la grande colère de nos journalistes de réaction.

D'autre part, le « Chicago Tribune » du 2 avril (édition de Paris), qui est une sorte d'officieux de la délégation américaine, écrit:

« Jusqu'ici les différentes délégations avaient procédé à l'élaboration du traité de paix comme s'il ne faisait aucun doute que l'ennemi acceptât toutes les conditions imposées. Mais les déclarations répétées de l'Allemagne relatives à un traité comportant des conditions trop dures ou injustes ont conduit les puissances associées à admettre l'éventualité du rejet par l'Allemagne du traité de paix.

« La délégation américaine a été la première à se rendre compte du danger qui en résulterait, étant donné qu'aucune des puissances alliées ne peut envisager sérieusement la reprise de la guerre ou même l'envoi en Allemagne d'une grande armée d'occupation après ces longs mois d'armistice.

« Déjà plusieurs modifications capitales ont été apportées au projet primitif dans un but de conciliation.

« Le président Wilson, croit-on, a été le premier à entrevoir que la Conférence de la paix faisait fausse route en élaborant le traité sans se préoccuper de son acceptation par l'Allemagne. »

Il apparaît donc bien que l'action modératrice de Wilson et de Lloyd George aurait contraint à une retraite d'importance les offensives impérialistes de MM. Clemenceau et Orlando.

Bien que la nouvelle ne soit pas officielle, le « Corriere della Sera » considère comme acquis que la France a renoncé à l'acquisition politique du territoire minier de la Sarre. Elle se contenterait d'en obtenir le droit d'exploitation. Un seul point de principe reste à régler. La France demandait l'annexion d'une partie seulement du bassin comprise à l'intérieur de la frontière de 1814. Mais elle estime que si on ne lui concède que des droits économiques, ces droits doivent s'étendre sur le bassin tout entier. Les autres problèmes qui se posent ne concernent que des détails d'application.

A la mémoire de Jean Jaurès

Demain, le peuple parisien, par une démonstration digne et calme, traduira à travers les rues de la capitale française l'émotion provoquée par l'attitude du jury acquittant l'assassin de Jean Jaurès.

Des journaux de réaction ayant prétendu que ce jury avait rendu un verdict populaire, l'« Humanité » répond:

« Pour l'honneur de la classe ouvrière, il nous suffira de dire que, parmi les membres du jury qui rendit l'impardonnable verdict, il ne figurait aucun ouvrier.

Mais il y avait:

- 2 rentiers,
- 1 propriétaire,
- 1 vétérinaire,
- 1 négociant,
- 2 industriels,
- 1 patron marbrier,
- 1 patron imprimeur,
- 2 représentants de commerce et
- 1 employé de commerce.

Ajoutons que ce dernier est âgé de 68 ans, que le plus jeune des jurés n'avait pas moins de 53 ans, et qu'aucun de ceux qui absolvèrent « le jeune patriote » Villain, n'a (est-il besoin de le dire), fait campagne. »

Fr. 4.25

Ce chiffre représente ce que vous devez verser à la poste au moyen du bulletin vert reçu samedi passé pour vous acquitter de votre deuxième trimestre.

Plus du 50 pour cent de nos abonnés ont pris cette habitude. Nous aimerions voir tous les autres les imiter dans leur intérêt et dans le nôtre.

L'ADMINISTRATION.

Pour la grève générale en Italie

Dans un ordre du jour, les organisations économiques et politiques de la Chambre des syndics de Modène proposent au Comité directeur du parti socialiste d'entamer avec la Chambre générale des syndics, l'Union ouvrière et l'Union des cheminots des négociations en vue d'une entente concernant une action commune pour l'exécution réussie de la grève générale en faveur des revendications du prolétariat. Une assemblée sera tenue à Modène dans ce but.

Au Congrès national des cheminots italiens, qui siège actuellement à Turin, aucun correspondant de la presse bourgeoise n'a été admis. Seuls les correspondants de l'« Avanti » et des autres organes du parti socialiste étaient présents. Une lettre du Comité directeur du parti socialiste invite le congrès de se déclarer solidaire avec le mouvement communiste de la Russie qui se propage rapidement dans tous les pays du monde. Dans un article de fond, l'« Avanti » invite les cheminots à se joindre à la Chambre générale des syndics en vue de l'union de tout le prolétariat.

Exploitation de l'enfance

Lors du dernier recensement de la population en Suisse, on a établi le nombre des enfants qui, dans notre pays, travaillent pour subvenir à leur entretien: il n'y a pas moins de 14,275 garçons et filles, âgés de 14 ans et libérés de l'école. Le plus grand nombre d'entre eux sont tenus de fournir un travail régulier et de lutter jour après jour pour leur pain quotidien. On les rencontre dans toute l'étendue de la Suisse, et aucun canton ne peut prétendre que, sur son sol, il n'y ait point d'enfants que la nécessité n'oblige à peiner.

Ces petits travailleurs se rencontrent dans l'industrie textile, dans la fabrication des toiles et des tissus, dans la broderie, l'industrie de la soie, le tissage de la paille, la confection et le nettoyage des vêtements, la fabrication des souliers, des produits alimentaires (boulangerie, chocolat). D'autres sont occupés dans l'industrie du bâtiment, dans la parqueterie, dans la métallurgie, dans l'industrie horlogère, dans les fonderies, les fabriques de machines, les ateliers de mécanique, le commerce, la banque, les bureaux d'assurance, les services de transport, les pharmacies, l'industrie hôtelière. Enfin, beaucoup d'enfants suisses sont employés aux travaux agricoles, à l'élevage du bétail tandis qu'une infime minorité seulement fait de la culture maraîchère ou cultive la vigne.

NOUVELLES SUISSES

La foire de Bâle. — Les visiteurs étrangers de la foire de Bâle recevront le visa de leur passeport pour une durée de 15 jours.

BERNE. — Debout, aux urnes, socialistes romands! — Le groupe, dans sa séance revêtu de mercredi, a arrêté son mot de passe pour les votations du 6 avril, comme suit:

Au cantonal: Pour les trois projets: Oui. La question su sel ne suscite, il est vrai, aucun enthousiasme. Le sel ne doit en aucun cas, être une source de revenu pour l'Etat. Le prix de 25 centimes, paraît-il, couvrira les frais d'achat, de transport et d'administration, c'est pourquoi nous pouvons oser un « Oui ».

Au communal: Pour les 11 questions: Oui. La lutte est engagée surtout pour celle de la fermeture des auberges à 11 heures, samedi et dimanche à minuit. C'est suffisant.

Oui, nous voudrions que la santé et le bien-être du prolétariat prime sur les calculs erronés des directeurs des établissements publics. Oui, nous voulons que le patrimoine moral du socialisme reste notre propriété. Oui, nous ne nous laisserons pas séduire par la trompeuse formule de la soi-disant liberté absolue. Oui, nous voterons « Oui » tous, comme un seul homme.

Le Comité du Groupe soc. romand.

FRIBOURG. — Grippe ou empoisonnement? — Sept personnes, la mère et 6 enfants de la famille Balmat, ayant succombé en cinq jours, le bruit court que ces décès multiples et soudains seraient dus non à la grippe, comme on l'a dit, mais à un empoisonnement. Une enquête est ouverte.

VAUD. — Les allocations à Lausanne. — Le Conseil communal vient de voter un million et demi d'allocations de renchérissement aux employés et fonctionnaires de l'administration de la ville. Le déficit budgétaire présumé atteindra 4 millions 700,000 francs. Les ouvriers les plus mal lotis auront tous plus de 4000 francs de salaire minima. Inutile de dire que les grosses légumes de l'autorité exécutive se sont taillé la part léonine. Leurs salaires iront de 9000 à 10,000 francs.

Ces allocations sont réparties à 755 employés, plus le corps enseignant. Selon les chiffres du rapporteur, avec les allocations, un commis de chancellerie avec deux enfants arrive à 4360 francs, un agent de police à 4110 francs, etc.

Un journal d'opinion peut être aussi bien informé qu'un journal d'information, et même mieux.

JURA BERNOIS

TAVANNES. — Tentative d'assassinat. — La nuit de jeudi à vendredi, une tentative d'assassinat a été commise dans son logis sur la personne de M. Théophile Reichenbach, cordonnier, âgé de 67 ans. Il a été blessé d'un coup de revolver à la tête. Il a été transporté en automobile à l'hôpital de Moutier. Deux arrestations ont été opérées.

ST-IMIER. — Cercle ouvrier. — Samedi soir, 5 avril, à 8 heures, concert suivi de danse, offert par la chorale ouvrière « l'Espérance » à ses membres protecteurs et aux membres du Cercle ouvrier. Le programme ou la carte de légitimation du Cercle seront exigés à l'entrée. Les introduc-

tions ne seront plus tolérées dès 10 heures. Ne pas fumer pendant le concert. Après le concert, danse. Invitation cordiale à chacun.

CANTON DE NEUCHÂTEL

FLEURIER. — Section socialiste. — Dans son assemblée générale de jeudi soir, la section socialiste de Fleurier a voté à l'unanimité la résolution suivante :

« La section socialiste de Fleurier flétrit le verdict scandaleux qui vient d'acquitter l'assassin de Jaurès. Elle envoie aux camarades de France, odieusement provoqués, ses sentiments de fraternelle sympathie. Vive l'Internationale ouvrière ! »

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Comité du Cercle. — Réunion à 1 heure et demi après-midi. Urgent. — Les membres de la Jeunesse et du Parti allemand sont convoqués d'urgence à 1 h. et demi au Cercle. Les deux comités à 1 heure. Très important.

LA CHAUX-DE-FONDS. — Eglise du Peuple. (Collège industriel). — 11 h. matin, école du dimanche, 8 h. et quart, culte.

DELEMONT. — Jeunesse socialiste. — Séance le lundi 7 avril, à 8 heures, au local, Sujet : « L'Union ouvrière et son utilité », par un camarade. Se munir des carnets de membre.

VAL-DE-RUZ. — Parti socialiste. — Nous rappelons l'assemblée des sections qui aura lieu dimanche 6 courant, dès 2 heures après-midi, au Collège de Fontaines.

Ordre du jour : 1. Appel des sections ; 2. Procès-verbal ; 3. Elections au Grand Conseil et au Conseil d'Etat ; 4. Interpellation de la section de Cernier ; 5. Divers.

Vu l'importance de l'ordre du jour, nous comptons sur une forte participation. Le comité.

CERNIER. — Parti socialiste. — Assemblée générale ordinaire samedi 5 courant, à 8 h. du soir précises. L'ordre du jour étant très conséquent, et d'une importance toute spéciale, les camarades sauront faciliter la tâche du comité en répondant ponctuellement et nombreux

CERCLE OUVRIER La Chaux-de-Fonds

Dimanche 6 avril, à 8 heures précises du soir

GRAND CONCERT

Société de chant « L'ESPÉRANCE OUVRIÈRE » du Locle

AU PROGRAMME :

Claude l'ouvrier
Drame en un acte

Lune rousse
Comédie

ENTRÉE : 50 centimes

A L'AUBE D'UNE ÈRE NOUVELLE

Lundi 7 avril, à 8 1/2 heures du soir

CONFÉRENCE au Grand Temple

par M. André Mercier, professeur à l'Université de Lausanne sous les auspices de la Commission des conférences de l'Union Helvétique

Entrée libre P215 30 6 01 Entrée libre

MANÈGE GNÆGI

SOIRÉES SPORTIVES

organisées par la commission de propagande Ancienne Section avec le concours de ses spécialistes (actifs, passifs et honoraires).

REPRÉSENTATIONS

Samedi soir, à 8 1/4 h. Dimanche soir, à 8 1/4 h. Dimanche après-midi, à 2 1/2 h. et Lundi soir, à 8 1/4 h. PROGRAMME : Escrime - Acrobatie - Jonglage - Barres fixes - Équilibre - Voltige - Travail aux anneaux et présentation de chevaux dressés en liberté

EXPOSITION

Le Technicum de La Chaux-de-Fonds, exposera dans ses locaux, le dimanche 13 avril, les travaux et dessins d'élèves exécutés pendant l'année scolaire 1918-1919. L'exposition sera ouverte au public de 9 heures du matin à midi, et de 2 à 4 heures.

Technicum du Locle Mise au concours

Par suite de démission, la place de Maître de sertissages est mise au concours. Les postulants doivent connaître la partie complémentaire : sertissages au burin fixe, sertissages à la machine (dessus et dessous). Les intéressés pourront demander le cahier des charges et les renseignements désirables à l'administrateur du Technicum, Dr Henri Perret. Le concours est ouvert jusqu'au samedi 3 mai, et l'entrée en fonctions aura lieu, si possible, au milieu de juin.

Canton
Rue Léopold Robert-29
TÉLÉPHONE 13.93
offre le plus beau choix de
Chapeaux
Chemises
Colis :: Cravates :: Bretelles
pour 5912
Catéchumènes

LA SCALA | Dès ce soir et jusqu'à mercredi | PALACE

Une étrange lune de miel
Joli roman moderne

ZIGOMAR, peau d'anguille
Grand roman policier en 3 actes

Les Mystères de Paris
Célèbre roman d'Eugène SUE

Suzy, l'Américaine
4 épisodes

Théâtre de La Chaux-de-Fonds

Représentation de la Compagnie dramatique

Dimanche 6 avril

La Cruche cassée BOBINE

Location ouverte chez M. Tissot-Méroz, cigares, Théâtre.

ART SOCIAL

Dimanche 6 Avril à 8 heures du soir au Temple Indépendant

Projections lumineuses en couleurs, sur la « Passion du Christ »

Chants de Mlle MAILLARD-SALIN et d'un quatuor vocal

Parti Socialiste Loclois

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du Parti

Lundi 7 courant, à 8 h. du soir, au Cercle

ORDRE DU JOUR :

Elections au Grand Conseil

Société Coopérative de CONSOMMATION NEUCHÂTEL

THON

première qualité 5942

Fr 2.20 la boîte de 210 gr.

DROZ NEUCHÂTEL -- Herboriste -- Téléphone 1018

E. MANDOWSKY
LA CHAUX-DE-FONDS
Léopold-Robert 8 - 1er étage
Nos rayons de
MEUBLES
sont toujours très complets
Travail soigné
Arrangements

Brasserie de la Place, St-Imier
Samedi et dimanche
Grands Concerts de Famille
donnés par 6001
Bluette France, diseuse. **Arnoldi**, musicien excent. **Poil d'Azur**, l'inimitable comique
Se recommandent. Le tenancier. La troupe.

Cinéma Palace (Casino) St-Imier
Dimanche, Matinée ininterrompue de 1 1/2 à 7 h. Soirée : 8 heures. Lundi, Soirée à 8 1/4 h.

JUDEX!
6^{me} épisode — 7^{me} épisode
La Route du Devoir

CERCLE OUVRIER, ST-IMIER

Samedi 5 avril, à 8 h. du soir

CONCERT suivi de DANSE

offert par la

Chorale Ouvrière « L'ESPÉRANCE »
à ses membres protecteurs et aux membres du Cercle Ouvrier.

Le programme ou la carte de légitimation du Cercle seront exigés à l'entrée. — Les introductions ne seront plus tolérées dès 10 heures. — Ne pas fumer durant le concert. — Après le concert Danse.

INVITATION CORDIALE A CHACUN

Brasserie du Jura, ST-IMIER
Samedi et Dimanche
Grandes représentations de famille
TROUPE DE VARIÉTÉS
Acrobates excentriques avec chiens
Danses roumaines.
Wilton, le célèbre Fakir Indien, l'homme de feu.
Danses chinoises. — Dressage de chiens.
Entrée libre — COMIQUE AUGUSTE — Entrée libre
Se recommandent. Le Tenancier. La troupe.

Achat-Vente Habits, souliers usagés. Magasin du coin, 1^{er} Mars 5. 4225

Profitez! Voyez nos 5 Devantures!
Lundi 7 Avril
DERNIER JOUR de notre
Grande Vente de Soldes
en 5998
Confections pour dames et enfants
Prix inconnus à ce jour. Occasions sensationnelles.
GRANDS MAGASINS JULIUS BRANN & C^o LA CHAUX-DE-FONDS
Maison connue pour la vente à bas prix d'articles de première qualité

Guérison du P. 16-U
Gouttes et des Glandes
par notre Friction anti-goutteuse, « Strumasan »
sent remède efficace et garanti inoffensif. Nombre attesté. Prix : 1/2 flac. fr. 3. — 1 flac. 5 fr. Prompt envoi au dehors par la Pharmacie du Jura, Bienne.

Retards suppression des règles rapidement corrigés par spécialités incomparables et garanties. Succès certain. — Ecrite Case 866, Mont-Blanc, Genève. JH32270D 5954

E. SAUSER, Cordonnier
Rue du Puits 5
se recommande non seulement pour Rhabillages mais bien mieux pour des Ressemelages

Démonteur-Remonteur
Un bon

Acheveur d'échappements
et une 5992
Logeuse de roues
S'adresser au comptoir rue du Parc 132, au rez-de-chaussée.

Bon pivoteur petites pièces années, demande travail à faire à domicile. S'adr. au bureau de « La Sentinelle ». 5910

On demande réparation de ponts, montage et numérotage d'ébauches à domicile. S'adr. au bureau de « La Sentinelle ». 5906

On demande une jeune fille sur une partie d'horlogerie. — Rétribution de suite. — S'adresser Progrès 163, au sous-sol. 5935

Couturière On demande de suite une assujettie et une apprentie. — S'adresser à M^{me} J. Favre-Daum, rue Léopold-Robert 62. 5907

A vendre d'occasion une machine à coudre, demande travail à faire à domicile. S'adr. au bureau de « La Sentinelle ». 5985

A vendre un potager à bois n^o 11, peu usagé. — S'adresser Progrès 95, au 2^e étage. 5988

A vendre une poussette capotée avec roues caoutchoutées, en bon état. Bonne occasion. — S'adresser rue du Temple-Allemand 103, au pignon. 5983

A vendre 1 gros et solide potager avec marmite et cocasse. 1 bois de lit avec sommier. Pas de revendeurs. — S'adr. rue Numa-Droz 113 2^e étage à gauche. 5908

Les moyens préventifs par excellence sont ovules fondants n'ôtant rien du naturel, fr 2.50 la boîte. Pré-servatif en caoutchouc extra-fin, pouvant se laver, la pièce fr. 1.20, la 1/2 dz. fr. 7. — Au Fleuron, Neuchâtel, Parc 31. Discretion garantie 5715

POMPES FUNÉRAIRES S.A.
LE TACHYPHAGE
se charge de toutes les démarches et formalités.
Toujours grand choix de Cercueils Tachyphages
CERCUEILS DE BOIS TRANSPORTS
Pour toute commande s'adresser
S. MACH
Numa-Droz 21 - Fritz-Courvoisier 56
4.90 Téléphones 4.34
Jour et Nuit 4826

Retards
Le remède le plus efficace est celui de l'Établissement VITIS. Envoi contre remboursement, fr. 4.50. Discretion absolue. Établissement VITIS, case 5655, Neuchâtel

Canapé. On demande à acheter un canapé d'occasion. — S'adresser au bureau de « La Sentinelle ». 5986

A vendre d'occasion plusieurs canapés recouverts à neuf. — S'adress. rue du Puits 9, au 1^{er} étage à gauche. 6002

Apprenti serrurier est demandé chez MM. Weissbrodt frères, rue du Progrès 1. 6007

Perdu vendredi soir à 6 h. une bourse nickel, de la boucherie Schmidiger à la Laiterie Coopérative, Parc 1. — La rapporter contre récompense au bureau de La Sentinelle. 5891

Perdu depuis la rue Léopold-Robert en passant par la Succès pour aller à la Recorne, un petit cabas jaune avec un ouvrage. — Le rapporter contre récompense au bureau de La Sentinelle, 5955

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Georges-Emile Jeanjaquet de Neuchâtel, agriculteur aux Verrières, et Germaine-Hermine Chédet, ménagère, aux Bayards. — Edouard Müller, fabricant de vis à Oberdorf, et Martha Wocke, femme de chambre, précédemment à Neuchâtel. — Edouard Schafeliter, employé C. F. F., et Emilie Rötthlisberger, les deux à Neuchâtel.

Naisances. — 29. Germaine-Lina, à Victor-Auguste Widmer, manoeuvre aux C. F. F., et à Alina née Perren. — 30. Simone-Maria, à Alfred Mesey, fonctionnaire C. F. F., et à Pauline-Augusta née Ingold. — 1^{er}. Irène-Marguerite, à Christian Ryter, ouvr. de fabrique, aux Bayards, et à Caroline née Gilli. — Maurice-Albert, à Alfred Belperroud, employé de fabrique, et à Eva-Julia née Monot.

Décès. — 1^{er}. Anna née Wittwer, veuve de Urs-Jacob Flury, née le 7 avril 1836.

Renseignements utiles

Pharmacie d'office: 6 avril: Parel.

Pharmacie Coopérative: 6 avril: Officine N^o 2, L.-Rob. 72, ouverte jusqu'à midi.

Nota. — La pharmacie d'office du dimanche pourait seule au service de nuit du samedi soir au lundi matin (de même pour les jours fériés).

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 4 avril 1919

Naisances. — Theurillat, Marguerite, fille de Jean-Joseph, boilier, et de Cécile-Apollonie-Odile née Beuret, Bernoise.

Promesses de mariage. — Kaspar, Jakob, chauffeur, Argovien, et Rütli, Anna, ménagère, Bernoise. — Jeanrichard-dit-Bressel, André-Ulysse, mécanicien, et Humbert-Droz, Rose, caissière, tous deux Neuchâtelois.

Mariages civils. — Schenk, Louis-Emile, appareilleur, Bernois, et Droël, Léa-Emma, horlogère, Neuchâteloise. — Zaugg, Otto, machiniste, et Girardin, Martha-Antoinette, ménagère, tous deux Bernois. — Ducommun-dit-Boudry, Louis-Arthur, électricien, et Aubert née Convoisier-Piot, Léa, ménagère, tous deux Neuchâtelois. — Fruttschi, Charles-Frédéric, poseur de glaces, Bernois, et Godel, Lucie dite Thérèse, sans profession, Fribourgeoise. — Donzé, Jean-Paul, commis, Bernois, et Andréola, Henriette-Marie, Italienne.

Monsieur Samuel Vallotton, Madame et Monsieur Emile Eckhardt;

Les familles Eckhardt et Guggisberg, remercient bien vivement toutes les personnes qui les ont entourés et encouragés pendant la terrible épreuve qu'ils viennent de traverser.

La Chaux-de-Fonds, le 5 avril 1919. 6005

Inhumations

Samedi 5 avril 1919, à 1 1/2 h. : Aux Eplatures : M^{me} Robert-Bourquin, Lise-Ida, 75 ans 4 1/2 mois, Eplatures G. 15 ; s. suite. M^{me} Cavadini-Cuenot, Marie-Joséphine, 29 ans 7 mois, rue des Sorbiers 21 ; sans suite. Alice-Irène Baume, 2 ans 8 m., Industrie 25 ; avec suite.

TEMPLE COMMUNAL - Dimanche 6 avril 1919
Portes : 7 1/2 h. à 8 h. du soir

CONCERT

Orchestre L'ODÉON
Direction : Monsieur L. Fonthonne, professeur
avec le concours de
Monsieur Max BRANDT, flûtiste
1^{er} prix du Conservatoire de Bâle.
PRIX DES PLACES :
Fr. 2.50, 2.—, 1.50, 1.— et 0.50

Location au Magasin de musique Beck, rue Neuve 14, et le soir du concert, à la porte de la tour. 5938

Grande Salle des Armes-Réunies

Sonntag den 6. April 1919
Abends punkt 8 Uhr

THEÄTER - AUFFÜHRUNG

gegeben vom

Grütl-Männerchor

PROGRAMM

1. Der Freiheit Herold, Chor. . . S. Krannig
2. Der Meienwind, Chor. W. Sturm

Die beiden Müllerskinder

Volksschauspiel mit Gesang
in vier Akten (fünf Bildern u. einem Vorspiel) von P. Kintschi
Kasseneröffnung 7 Uhr Anfang punkt 8 Uhr
Eintritt Fr. 1.—

Billete im Vorverkauf im Restaurant Nardin, Serre 17, sowie bei Herren Hafner, Hôtel du Soleil, und Jean Brossard, coiffeur, Balance 4.

Sonntag Nachmittag, **TANZ** Eintritt für Herren: 50 ct. von 2 1/4 Uhr an: Damen frei
Zu zahlreichem Besuche ladet freundlichst ein
Der Grütl-Männerchor. 5946

Restaurant de Bel-Air

Dimanche 6 avril 1919
dès 2 1/2 h. après midi le soir dès 8 h. précises

Matinée et Soirée Dansante

organisées par le 5986

Floria-Sports avec le concours de l'Orchestre Floritas

Invitation cordiale aux membres et amis de la Société

CAFÉ DU COMMERCE

J'avise mon honorable clientèle que j'ai remis mon commerce à M. Arnold Rubin. Tout en remerciant vivement les personnes qui m'ont témoigné leur confiance, je les prie de la reporter à mon successeur. 5965

Ch. HESSLÖHL.

Le soussigné informe le public en général qu'il a repris le commerce de M. Ch. Hesselöhl, et se recommande vivement à son ancienne clientèle; par des marchandises de premier choix, il espère mériter la confiance qu'il sollicite.

Arnold RUBIN.

Etat-Major de l'Armée

Bureau local en faveur des œuvres du soldat

Dès lundi 7 avril les bureaux sont transférés

au Juventuti

Collège 9 5953

REZ-DE-CHAUSSÉE, 2^{me} porte à gauche

Téléphone 17.66

Ville de La Chaux-de-Fonds

Ravitaillement

Les caves suivantes seront ouvertes 5960

Samedi 5 avril, de 1 1/2 à 6 heures

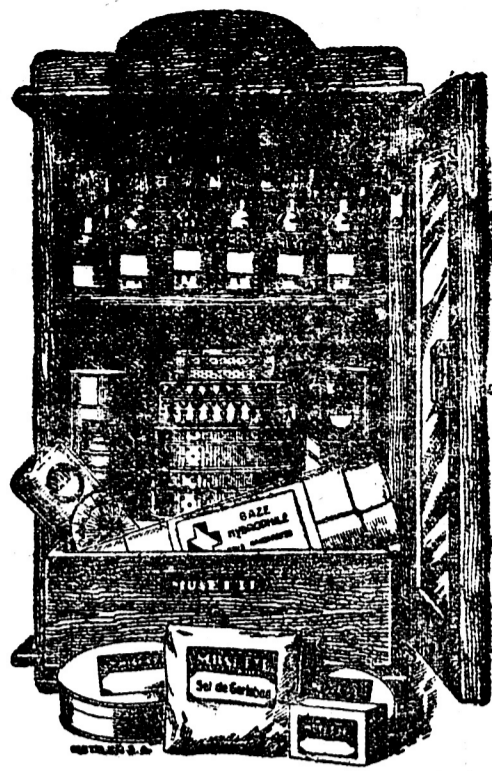
Vieux-Collège. Cave du Gymnase, Numa-Droz 48.
Pommes de terre à fr. 0. — kilo par 5 kilos.
Office de ravitaillement.

Plus un cheveu ne m'est tombé

depuis que j'emploie votre „Recholin“, etc. M. Lauter, Courtelary. Votre „Recholin“ m'a rendu de très grands services contre les pellicules et la chute des cheveux. N. Bigler, Sissach. (D'autres nombreux certificats à disposition.) „Recholin“, marque déposée, est grâce à son heureuse disposition absolument efficace contre les pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux. fait naître une magnifique chevelure. 5968
Prix : fr. 3.—, 3.85 et 5.50 (grand flacon pour toute la cure), seulement chez l'inventeur. (Découpez.)

J. RECH, Parfumerie, La Chaux-de-Fonds, 58, Léopold-Robert, 58. (Entrée rue du Balancier.)

Une Pharmacie de Ménage „Musette“



est indispensable dans chaque famille

Pendant les épidémies elle est d'un précieux secours pour les premiers soins indispensables au patient. En cas d'accident, de blessure, de malaise, etc., elle est là sous la main, soit dans la chambre à coucher, soit au corridor, en attendant l'arrivée du médecin.

Plus de 35 médicaments et articles de pansement

sont contenus dans un joli cabinet de hêtre, façon noyer, format 15x28x47 cm., se fermant à clef.

Toute personne prévoyante se hâtera d'en faire l'acquisition. Notre vente par acomptes mensuels vous facilitera l'achat.

Prix à terme : 72 francs
Acompte 12 fr. Par mois 5 fr.
Au comptant : 66 francs

Demandez le prospectus illustré gratis et franco

FABRIQUE MUSETTE

Guy-Robert & Co
LA CHAUX-DE-FONDS
80, Rue A.-M.-Piaget, 80
Maison suisse fondée en 1871. 5991

TISSUS

POUR ROBES & COSTUMES

Au Progrès

LA CHAUX-DE-FONDS

ECHANTILLONS À DISPOSITION

HOTEL du SOLEIL

4, Rue du Stand, 4

Tous les samedis

SOUPERS

dans la salle du 1^{er}

SAMEDI 5 AVRIL

Tripes

Se recommande, Ed. Hafner.

Hôtel de la Poste

Place de la Gare 948

Tous les jours

Dîners et Soupers à prix fixe

Cuisine soignée. G. Ferrin.

Brasserie de la Charrière

Tous les samedis soir

TRIPES

Se recommande, 357

Jules WYLER.

Au Gagne-Petit E. Meyer & Co

Place Neuve 9, Lainage, Corsats, Lingerie, Literie, Meubles soignés.

Apollo

Neuchâtel

Jardin Anglais

PROGRAMME

du 4 au 11 avril

ANDREINA

Comédie en 6 actes

de VICTORIEN SARDOU

interprétée par

l'illustre actrice italienne

Francesca Bertini

Un client sérieux

En 3 actes

La célèbre pièce

de M. Georges Courteline

A l'école des mousses

Vie à bord

Notions sur la manœuvre

des navires, etc.

CHARLOT concierge

Comédie

des plus désopilantes

Prix des places :

Réserv. fr. 1.50; premières

fr. 1.20; deuxièmes fr. 1.—;

troisièmes fr. 0.60

Boucherie - Charcuterie

1^{er} Mars 11

Il sera vendu à la Boucherie et sur la Place du Marché de la viande de



Gros bétail

première qualité

Grand choix de Cabris

Bœuf salé et fumé

Saucisse 5993

à la viande et au foie

Se recommande, J. FRUH.

Horlogers

Poseurs de cadrans habiles et consciencieux ainsi qu'une réguleuse connaissant réglages plats et breguets, pour petites pièces, seraient engagés de suite par la

Fabrique STABILIS S. A.,

Commerce 11, En ville. 5952

Remonteurs d'échappements

pour grandes pièces ancre, bonne qualité, demandés pour travail à domicile ou au comptoir.

S'adresser au bureau, Daniel-

Jean-Richard 17. 5993

DOREUR

On demande un bon doreur-greneur-adoucesseur de mouvements. Entrée de suite. — S'adresser chez M. Alfred Fister, Bonvillier. 5963

Palace - Neuchâtel

PROGRAMME du 4 au 10 avril 1919

Palace - Neuchâtel

Dimanche 6 avril : Spectacle permanent dès 2 h. après midi

Folie d'amour

Grande comédie sentimentale en 5 actes interprétée par Robert WARWICK, le célèbre comédien américain

UNE MERVEILLEUSE ET SINCÈRE MANIFESTATION ARTISTIQUE 5981

Mise en scène et toilettes somptueuses — Du charme — De l'élégance — De l'émotion

Folie d'amour est une délicieuse transposition de la vie en un rêve douloureux mais sans complexités inutiles; une œuvre pleine de qualités émotives, de surprises, de fantaisie et d'esprit français, de cet esprit étourdissant et léger. 5981

UN VOL

Comédie dramatique en 3 actes jouée par la petite

Juliette MALHERBE

Dès vendredi 11: MASCAMOR !! Grand roman judiciaire Le plus formidable succès

Société Coopérative de Consommation

Neuchâtel et Environs

Bons de Dépôt

émis par la société au taux de :

5 1/2 %

un, deux, trois ans 6013

Frais de timbres à la charge de la Société.

Ces titres offrent une excellente occasion de placer avantageusement son argent

Charles KALTENMARK
Marchand-Tailleur

Draperie anglaise Coupe moderne

VÊTEMENTS SUR MESURE

Réparations Transformations

NEUCHÂTEL
Premier-Mars 6

5633

La Mutuelle Helvétique

Caisse de secours en cas de maladie, de La Chaux-de-Fonds

Fondée en 1893 886 membres

Subventionnée par l'Office suisse des Assurances sociales

La société assure dames et messieurs pour les soins médicaux et pharmaceutiques ou une indemnité journalière de fr. 1.50, 3.—, 6.—, 9.—. Indemnité au décès, fr. 50, 100, 150.

Les enfants depuis 6 ans sont assurés pour les frais de médecin et de pharmacie; dès l'âge de 15 ans pour une indemnité de chômage de fr. 1.50, 3.—, 6.—, 9.—.

Demandez renseignements au président, M. Ch.-Alf. EYMANN, Nord 159; au secrétaire, M. Marc THOMAS, A.-M.-Piaget 69; au caissier, M. Jean UEBERSAX, Nord 163. 5869

CABINET DENTAIRE

LÉON BAUD

27, Rue Jaquet-Droz, 27 — Maison de la Consommation

LA CHAUX-DE-FONDS

23 ans de pratique 16 ans chez H. Colel

Spécialiste pour la pose de dentiers en tous genres

Garantie sur factures par écrit

Prix modérés

Transformations Extractions Réparations Plombages 2195

Ecrivez-nous

une carte postale si vous avez besoin de souliers. Nous vous ferons parvenir par retour du courrier notre nouveau catalogue illustré, afin que vous puissiez choisir avec réflexion. La commande faite, vous recevrez immédiatement des chaussures qui surpasseront toutes vos espérances et qui seront en même temps bon marché et de très bonne qualité.

Chaussures Rod.Hirt & fils, Lenzbourg

Sections Réunies de la F.O.M.H. St-Imier et Environs

Par suite de promotion au secrétariat central du titulaire actuel, René Robert, le poste de **Secrétaire local**

est mis au concours.

Les postulants peuvent consulter le cahier des charges au bureau de la F. O. M. H., rue Francillon 18, et envoyer par écrit leur candidature jusqu'au 10 avril inclusivement.

5903 Les Comités réunis.

THON OUVERT

Tomate concentrée au détail

Bolets et morilles séchés

Charcuterie variée - Salami - Mortadelle - Salamettis - Gendarmes

Cervelas - Wienerlis

Lard et viandes fumées

Choucroute et Sourièbe

AU MAGASIN 5091

De Vincenti Guido

Téléphone 1.12 - SAINT-IMIER - Téléphone 1.12

Gamarades! Faites vos achats chez les négociants

qui favorisent votre journal de leurs annonces.

LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE

M. Orlando ne prendra pas part à la discussion

PARIS, 5. — Le conseil des quatre chefs de gouvernement a tenu une séance dans la matinée de jeudi au cours de laquelle il a abordé la question de l'Adriatique.

Les délégués yougoslaves ont été reçus l'après-midi par le président Wilson, M. Clemenceau et M. Lloyd George. Etant donné le caractère de cette conversation, M. Orlando avait amicalement expliqué à ses collègues les raisons pour lesquelles il croyait ne pas devoir y prendre part. L'examen de la question durera plusieurs séances. Ce délai sera mis à profit par les commissions d'experts, auxquelles le conseil des quatre a renvoyé finalement la rédaction de solutions dont il a arrêté le principe.

M. Wilson malade

PARIS, 5. — Havas. — M. Wilson garde le lit par suite d'un refroidissement que l'on croyait au début ne demander qu'un jour de repos, mais qu'un sérieux examen a révélé plus sérieux.

Le colonel House le remplace au Conseil des Quatre, qui se tiendra du reste au domicile de M. Wilson.

Le bulletin de santé du 4, à 18 heures, indique que la santé de M. Wilson est sans changement. Le malade a eu une bonne journée.

L'ACCORD DE SPA

Pas de débarquement à Dantzig

BERLIN, 5. — (Wolff). — L'accord relatif au passage de troupes polonaises à travers l'Allemagne a été signé vendredi soir à 7 heures par Foch et Erzberg.

Il n'y aura pas de débarquement à Dantzig. Le gouvernement allemand a proposé trois routes différentes, partant respectivement de Stettin, Königsberg et Coblenz. Les transports commenceront le 25 avril, et dureront environ deux mois. En cas de difficultés graves, le maréchal Foch se réserve d'appliquer l'article 16 du traité d'armistice (débarquement à Dantzig).

Le sort de Dantzig

LA HAYE, 5. — On mande de Paris au « Daily Express » que Dantzig ne deviendra pas polonaise, mais une ville libre comme autrefois Hambourg. Dans la vallée de la Vistule, un scrutin populaire montrera si la population veut être polonaise ou allemande.

Genève, siège de la Société des Nations

MILAN, 4. — Le correspondant de l'« Italia » à Paris communique à son journal que dans les cercles politiques on estime que Genève est plus approprié comme siège de la Société des Nations que Bruxelles, Genève se trouvant dans un pays réellement neutre, ce qui n'est pas le cas pour Bruxelles. Le fait que la Suisse a su éviter la guerre crée une atmosphère plus favorable pour la réconciliation des esprits, condition préalable importante pour l'existence de la Société des Nations.

Cottin est courageux !

PARIS, 5. — Cottin a renoncé à se pourvoir en grâce contre le jugement le condamnant à mort.

Le siège d'Odessa

MILAN, 5. — On mande de Paris que le siège d'Odessa par l'hetman ukrainien Grigorieff, qui marche avec les bolchévistes a commencé. Des combats acharnés se déroulent devant la ville. Les troupes françaises sont en outre obligées de réprimer des révoltes dans différents quartiers de la ville.

On mande de Londres que les troupes d'occupation ont été renforcées.

Le typhus

BERLIN, 5. — A Postdam, il s'est produit dans la dernière quinzaine 230 cas de typhus, dont 130 mortels.

A Pforzheim, le typhus fait également des ravages terribles.

Alliance franco-italo-belge

PARIS, 5. — Un journal anglais, l'« Evening Standard », croit savoir que des négociations se poursuivent entre la France et l'Italie en vue de l'institution d'une alliance militaire et que la Belgique adhérerait à la combinaison.

A première vue, dit le journal anglais, cette démarche pourrait suggérer un manque de confiance dans la valeur pratique de la Ligue des Nations ; mais ce n'est en réalité qu'une précaution toute naturelle contre un danger menaçant.

L'Allemagne recevra des denrées alimentaires de Russie

BERLIN, 5. — Le « Vorwärts » apprend que les transports de denrées alimentaires de Russie permettront prochainement de distribuer une ration supplémentaire aux villes de plus de cinquante mille habitants. La distribution commencera probablement vers le milieu d'avril. Si les importations se maintiennent, il sera possible aussi de faire des livraisons aux communes plus petites.

République des Conseils à Augsburg

FRANCFORT, 4. — On mande de Augsburg au bureau « Europa Press » : Jeudi, soir le conseil des ouvriers d'Augsbourg a tenu une séance au cours de laquelle le président du C. O. S. Nisch a parlé de la deuxième révolution. Après ce discours, une vive discussion s'est engagée, qui a abouti dans la décision d'entreprendre la troisième révolution. Le même soir, les partis social-démocrate, socialiste-indépendant et communiste se sont réunis et ont adopté une résolution déclarant leur solidarité avec les républiques des Conseils russes et hongrois, et demandant la même institution pour la république de Bavière. Une délégation de trois membres de ce nouveau parti ouvrier révolutionnaire s'est rendu aujourd'hui vendredi à Munich pour demander au Conseil central bavarois la proclamation immédiate de la république des Conseils. En signe de sympathie pour les républiques des Conseils russe et hongroise, une grève générale a lieu aujourd'hui à Augsburg. La situation est considérée comme très sérieuse.

Les Alliés disposés à une entente avec la Hongrie

PARIS, 5. — Selon le « New-York Herald » (édition de Paris), on semblerait disposé dans les milieux français à accepter les ouvertures faites par Bela Kun, en vue d'un accord conciliant avec le gouvernement des Soviets hongrois.

Une interview de Bela Kun

BERLIN, 5. — Le correspondant du « Journal de huit heures du soir » a eu jeudi un entretien avec Bela Kun, à Budapest. Ce dernier lui a dit que le gouvernement des Conseils poursuit une politique de paix. Il ne se considère pas en état de guerre avec l'Entente. Il ne conduit qu'une lutte des opprimés contre les oppresseurs. Il espère que les bonnes relations avec l'Allemagne ne seront pas troublées.

L'union du Vorarlberg à la Suisse

BREGENZ, 5. — M. Lawrence Martin, professeur à l'Université de Visconsin, et M. Madison, membre de la délégation américaine à la Conférence de Paris, sont arrivés à Bregenz, en vue d'étudier la question de l'union du Vorarlberg. Ils ont eu un entretien de plusieurs heures avec le gouvernement national. Ensuite M. Martin a continué son voyage dans le pays du Vorarlberg et a eu une conférence avec le chef du mouvement de l'union Riedmann. Il continuera plus tard son voyage à Vienne.

CONFÉDÉRATION

12 millions pour lutter contre la pénurie des logements

BERNE, 5. — Au Conseil national, on discute sur le montant de l'allocation fédérale pour la construction d'immeubles communaux. Le chiffre de 12 millions est préféré à celui de 15, soutenu par M. Schneeberger, puis, par 59 voix contre 12, le projet est admis à la votation finale. Séance levée à 7 h. 55.

La semaine de 48 heures

BERNE, 5. — La semaine de 48 heures sera introduite dans les ateliers militaires de la Confédération à Thoune

Train express Zurich-Lugano

ZURICH, 5. — A partir de samedi 5 avril, un train express partira chaque jour à 10 heures du matin pour Lugano et à partir du 7 avril un train express circulera de Lugano à Zurich où il arrivera à 7 heures 45 du soir

Par suite de l'encombrement de trains de voyageurs, qui doivent souvent être doublés, les C. F. F. ont, dans l'intérêt d'une meilleure économie de charbon, décidé l'établissement provisoire de quelques trains directs. Il y aurait ainsi à partir de la semaine prochaine un train-express Zurich-Berne (départ de Zurich à 7 heures du matin) ; de même qu'un train Berne-Zurich (départ de Berne à 12 h. 20). Un certain nombre de trains-express seront également mis en circulation durant les fêtes de Pâques (de jeudi à lundi). Les C. F. F. feront connaître au moyen d'affiches les heures d'arrivée et le départ des nouveaux trains.

Le Conseil fédéral reconnaît le royaume slovène
BERNE, 5. — Le Conseil fédéral a reconnu le royaume des Serbes, Croates et Slovènes.

L'alcool industriel

BERNE, 5. — Sp. — La crainte qu'on a dans certains milieux industriels où l'on utilise l'alcool, de voir la pénurie arriver, n'est pas fondée, du moins pour le moment. D'ailleurs, si des raisons impérieuses le demandent, la régie des alcools irait jusqu'à supprimer totalement l'alcool de bouche, lequel a déjà été diminué de 60 % pour être livré comme alcool industriel ; celui-ci a déjà été augmenté de 33 % sur toute demande motivée par des circonstances spéciales et présentée à la régie des alcools. La base du contingent est la quantité usagée pendant la période 1915 à 1918.

Les gros dividendes

BERNE, 5. — Peter, Cailler, Kohler, Chocolats suisses à la Tour-de-Peilz, dans leur assemblée générale ordinaire, ont annoncé un dividende de 22 francs pour les anciennes et nouvelles actions.

La Société anonyme Chocolat Tobler boucle son exercice de 1918 par un bénéfice net de 1,418,739 fr. contre 978,966 fr. pour l'exercice de 1917. Ce bénéfice a permis de distribuer un dividende de 12 % sur les actions de capital et 6 % sur les actions privilégiées et les actions de jouissance.

La production d'huile d'olives sera bonne

BERNE, 5. — Selon des renseignements parvenus à Berne de la Canée, la récolte des olives dans l'île de Crète s'annonce cette année sous les plus heureux auspices. Les arbres sont chargés de fruits à rompre sous leur poids et l'olive est de première qualité. On croit pouvoir évaluer approximativement le rendement de 35 à 40,000 tonnes d'huiles.

Les beautés du capitalisme !

BERNE, 5. — On signale dans différentes contrées de grands stocks de marchandises achetées avant l'armistice et qui se gâtent pendant que des vieillards, des femmes et des enfants meurent de faim. Des milliers de fûts d'huiles reposent à Candie et à Rethymno.

L'augmentation du coût de la vie

BERNE, 5. — Comparativement à l'année 1917, les fruits et les légumes sont montés de 43 fr. 39 à 88 fr. 44, le bois de 20 fr. à 40 fr., les aliments d'origine animale de 277 fr. à 417 fr., les tabacs de 337 fr. à 529 fr., le coton de 552 fr. à 1064 fr., les comestibles fins de 298 fr. à 482 fr., la confection bonneterie de 2813 fr. à 4113 fr.

D'après ce tableau, on peut constater que plusieurs produits ont augmenté du 100 % et même davantage.

UN MOUCHARD A L'OEUVRE

LA CHAUX-DE-FONDS, 5. — La presse suisse a publié l'arrestation de Jules Humbert-Droz, hier, à 2 h. déjà, alors qu'on y procédait à 4 1/2 heures. Qui donc renseigna l'Agence télégraphique suisse ? Ce ne peut être qu'un correspondant neuchâtelois — des Montagnes vraisemblablement — qui aurait téléphoné vendredi matin au major Thélin que des émeutes étaient à craindre au Locle, que des manifestations étaient projetées, etc. Ce mouchard aurait reçu en réponse l'assurance qu'Humbert-Droz serait arrêté et il l'aurait communiqué à l'Agence télégraphique.

Est-ce que les conférences du Locle, qui sont un merveilleux réveil socialiste, ne pourraient être contredites que par de tels procédés ?

Nous osons croire que M. Thélin, mieux renseigné, reviendra de sa décision arbitraire et bien faite pour créer de l'agitation.

N. B. — L'A. T. transmet à l'« U. H. » une dépêche disant que J. H.-D. a violé l'engagement qu'il avait pris par écrit de s'abstenir de toute propagande antimilitariste. Tout cela est faux. M. de Weck n'avait jamais parlé d'antimilitarisme, mais des faits relatifs à la grève générale.

Nous protestons contre cette lâche imputation. E.-P. G.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Pour remplacer la viande. — Il sera réparti des rations supplémentaires de riz, de maïs, de pâtes, de produits d'orge et d'avoine, ainsi que de fromage pour remplacer la viande dont la consommation est interdite du 11 au 18 avril courant. Les cartes de mai pour l'achat de denrées monopolisées auront ainsi une valeur augmentée et pourront être utilisées à partir du 21 avril. La carte supplémentaire de fromage sera délivrée avant cette date. Les denrées achetées au moyen des cartes d'avril pourront donc être consommées en totalité avant le 21 avril.

Des démarches sont faites pour accélérer l'envoi aux communes des cartes de pain, de lait, de graisse et de fromage du mois de mai, afin que ces cartes puissent être remises aux consommateurs en même temps que la carte supplémentaire de 125 grammes de fromage. — Office cantonal de ravitaillement.

NEUCHÂTEL

Parti socialiste de Neuchâtel-Serrières. — Assemblée générale, mercredi 9 avril, à 8 heures du soir, au local, Ecluse, 15. L'ordre du jour paraîtra lundi.

Conseil général. — Le Conseil général discutera lundi soir les propositions suivantes :

A. Du Conseil communal.
Une demande de crédit de 5000 fr. pour réparations à l'hôtel du Peyrou.

Une demande de crédit de 160,000 fr. pour l'achat de terrains à l'ouest de Serrières (4 fr. 50 le mètre carré).

B. Des commissions.
Un crédit de 200,000 fr. pour la transformation de l'ancien hôpital de la ville.

Un crédit de 159,000 fr. pour réparations au port de la ville et construction de deux jetées-brise-lames en avant du port. L'entrée du port sera rétrécie de 20 mètres, donc réduite à 45 mètres. L'ancienne entrée, mal comprise et trop large, rendait le port dangereux pour les embarcations en cas de gros temps.

Enfin l'égalisation des allocations pour tous les fonctionnaires et employés de la commune : 60 fr. aux célibataires, 75 aux mariés, 15 fr. par enfant, soit les sommes accordées au corps enseignant. Nos camarades de la commune obtiennent donc satisfaction sur toute la ligne.

Un chef postal arrêté. — La police de sûreté a écroué jeudi après-midi à la Conciergerie le chef du bureau de poste des lettres de Neuchâtel nommé Benoit, pour détournement de plis chargés et faux en écritures. Cette arrestation a causé une vive sensation en ville.

On nous communique sur cette affaire les détails suivants : Avant d'être chef au bureau principal de Neuchâtel, B. avait occupé une place analogue à l'agence suisse de Pontarlier, puis au bureau de transit de Neuchâtel. Il est accusé d'avoir imité la signature d'un de ses collègues sur des traites en circulation. En outre, la direction des postes enquêtait depuis quelque temps sur la disparition d'une trentaine de plis chargés provenant de France et destinés à des soldats français internés en Suisse. Comme on perdait leurs traces à partir de Neuchâtel, les soupçons se portèrent sur le personnel de ce bureau. Il est heureux qu'on ait enfin pu découvrir le voleur qui était précisément l'homme chargé de la surveillance !

Benoit, chef autoritaire et plein de morgue envers ses subalternes, était dans une situation financière critique. Son train de vie n'était pas en rapport avec ses ressources.

LE LOCLE

La conférence d'hier, l'arrestation de Jules Humbert-Droz. — Ce numéro protestera probablement contre l'inique et dictatorial décision du major Thélin pour continuer le procès d'opinion de notre sincère camarade Jules Humbert-Droz.

Nous y joignons notre cri d'indignation et notre protestation de solidarité.

En voulant maintenir le peuple dans la voie démocratique par de pareils moyens, M. Thélin le pousse à la dictature, quoi qu'il dise pour s'en défendre. Nous aurions voulu qu'il entende les réflexions de paisibles citoyens très objectifs venus pour assister à notre conférence, mais qui sont repartis avec d'autres sentiments.

En saisissant cet homme, vous frappez une liberté du peuple. Qui donc cherche la révolution, messieurs ? **Jeunesse socialiste du Locle.**

Objets trouvés en mars et non réclamés. — Un fouet, un brassoir pour lait, une chemise pour homme, une sacochette, un collier de chien, une pipe, deux caoutchoucs, un manchon, trois porte-monnaie, une doublure de col marin, une mitaine, un gant.

LA CHAUX-DE-FONDS

Commission de rédaction

La séance de la commission de rédaction aura lieu cet après-midi, à 2 heures et demie, au bureau de la « Sentinelle ».

Assemblée des militants

Ce soir, à 8 heures, assemblée des militants. Etant donné le moment sérieux que nous traversons, tous les camarades doivent se faire un devoir d'y assister.

Commission scolaire

La Commission scolaire, hier soir, a procédé à des promotions dans le corps enseignant primaire. Mlles Adèle Nicolet et Marthe Péquegnat passent en 3^{me} filles, Mlle Marguerite Maire en 2^{me}, Mlles J. Boucherin et Alice Brandt en 1^{re}, MM. Kehrlly et Schluegger passent en 5^{me} garçons, Paul Perrelet et Paul Baume en 4^{me}, Ed. Debrat en 3^{me}. Les nominations pour les postes vacants auront lieu le 15 avril.

M. Jules Jeanneret a été nommé provisoirement maître de physique et mathématiques par 32 voix sur 32 bulletins rentrés. M. Zimmermann a été nommé au poste de maître de littérature à l'unanimité.

M. Lalive a rendu compte des longs et difficiles travaux entrepris pour réorganiser notre gymnase, afin d'y faire régner un enseignement plus moderne, plus vivant, débarrassé de certains poids morts. La culture physique, les sciences, les travaux manuels, les langues vivantes prennent le pas sur les langues mortes et sur certains enseignements trop lourds.

Par 20 voix contre 10, M. Ginnel a été nommé vice-directeur.

Deux lettres du corps enseignant ont eu un mauvais accueil, grâce surtout au ton étrange qui y dominait.

Pour les familles au Cercle ouvrier

Beaucoup de familles ont pris l'habitude excellente de terminer ou de couper leur tournée du dimanche après-midi par un extra : thé, gâteau, pâtisserie. Nos camarades ont souvent regretté de ne pouvoir se rendre pour cela avec toute leur famille au Cercle ouvrier.

Cette lacune, à partir de demain, sera comblée. Le Comité et le gérant ont pris des mesures pour pouvoir faire ce service à l'avenir. Nous nous en réjouissons et recommandons très chaleureusement aux familles ouvrières de se rendre au Cercle ouvrier, le dimanche, pour les « quatre heures ». Ce sera un rendez-vous des familles plein d'agrément, un moment où tous pourront se rencontrer en dehors des préoccupations de nos séances.

Plaintes sans fondement

Sous le titre « Un escroc », il a paru dans plusieurs journaux du 10 mars un entrefilet concernant un étranger séjournant à La Chaux-de-Fonds, accusé d'escroquerie et portant le titre de docteur en médecine. Nous apprenons que les plaintes portées contre lui étaient sans fondement et qu'il a été relaxé. Nous savons en outre qu'il est valablement porteur du titre de docteur en médecine de l'Université de Genève.

Art social

(Comm.) Pour préparer les fêtes prochaines, d'artistiques projections lumineuses en couleur seront montrées dimanche soir au Temple indépendant sur la Passion du Christ. Des chants de Mlle Maillard-Salin et d'un quatuor vocal les rendront plus impressionnantes encore. Entrée gratuite.

A qui le tableau ?

M. Picot informe les personnes qui ont visité son exposition, ainsi que le public, que le tirage du tableau de sa tombola aura lieu dimanche 6 courant, à 4 heures.

Conférence publique

Lundi soir 7 avril, conférence au Grand Temple par le professeur André Mercier. Sujet : A l'aube d'une ère nouvelle. (Voir aux annonces.)

Nouvelle industrie locale

Depuis quelques jours, on peut voir dans les vitrines du magasin des « Services industriels », rue Léopold-Robert, 58, une série de petits moteurs électriques et différents appareils construits à La Chaux-de-Fonds par la Fabrique « Invicta ». Il y a là entre autres un séchoir pour cheveux, un aspirateur de poussières, des perceuses et meuleuses, des moteurs spécialement établis pour l'horlogerie, la bijouterie et le polissage ainsi que pour les machines à coudre.

De plus, des ventilateurs de table et de paroi de divers formats. Tous ces appareils figureront à la Foire suisse d'échantillons de Bâle.

Représentation de l'« Abeille »

La Société fédérale de gymnastique l'« Abeille » rappelle à ses membres honoraires, passifs et amis de la société, la représentation gymnastique suivie de soirée familiale qui aura lieu au Stand des Armes-Réunies le samedi 5 avril, dès 8 heures du soir.

Ancienne Section, soirées sportives

C'est donc samedi que les soirées sportives au manège Gnaegi commenceront. Le programme étant de première valeur, nous ne saurions assez recommander ces représentations. Les billets sont en vente au magasin de la Belle Jardinière et le soir aux portes du manège.

Pour rappel

Dimanche : à 8 heures et quart, au Théâtre, « La Cruche cassée », de Henri Kleist, et « Bobine », de Robert Thélin ; — à 8 heures et quart, au Temple français, concert de l'orchestre l'« Océan », avec le concours de M. Max Brandt, flûtiste.

Une grève originale

R. G. — Le « Corriere della Sera » a publié, le mois passé, le récit d'une grève, dont les divers épisodes ne manquent pas d'originalité. Les établissements Franchi et Gregorini, de Dalmine (près de Bergame) occupent 1500 ouvriers environ à la fabrication de tubes d'acier. Les ouvriers de tous les établissements bergamasques ayant décidé une assemblée pour discuter de la journée de huit heures, l'équipe diurne de la maison Franchi demanda l'autorisation de prendre part à cette grande assemblée. Mais le directeur technique refusa pour des motifs de discipline et en prétextant que la production serait trop ralentie par l'absence d'ouvriers, en raison du refroidissement des fours. Les ouvriers quittèrent le travail, car ils avaient déjà eu une dispute avec les patrons peu de temps auparavant. Les ouvriers posèrent leurs revendications et attendirent, dans les ateliers, la réponse que devaient donner les patrons. Comme la réponse n'arrivait pas, ils restèrent à leur place, même quand entra l'équipe de nuit. La situation devenait fort drôle pour ceux qui devaient être hors de la fabrique à ce moment-là. Ils couchèrent dans l'établissement là où ils purent trouver de la place, c'est-à-dire par terre. Le dimanche et la nuit suivante, les deux équipes restèrent sur leurs positions. Nous restons ici, disaient les promoteurs de la grève, jusqu'au moment où on acceptera, on discutera nos revendications. Alors ce fut un pèlerinage de femmes et d'enfants apportant les repas quotidiens aux prisonniers volontaires. Quelques-uns venaient de 15 kilomètres de loin. Les propriétaires, après avoir tenu un moment, menacèrent de fermer la fabrique. Mais, dans des conditions particulières, ce n'était guère possible, car les ouvriers étaient décidés plus que jamais à rester sur leur champ... de bataille. Ils procédèrent à l'élection d'un conseil ouvrier et votèrent l'ordre du jour extraordinaire qui suit :

« Les ouvriers de la maison Franchi et Gregorini, entendu la relation faite par leur commission interne, décident de commencer le travail pour leur propre compte, afin de prouver leur bonne volonté et leur intention d'agir, non seulement dans leur propre intérêt, mais spécialement dans celui de l'industrie italienne et pour le bien du peuple d'Italie. Ils prient les autorités compétentes de réfléchir avec soin sur leur détermination, très justifiée, après la communication de leur chef, qui prétend vouloir fermer l'établissement pour une broutille inexplicable. Ils assurent qu'ils maintiendront le calme, respecteront les machines et tout ce qu'ils utiliseront. Ils veulent ainsi prouver leur volonté de travailler et de vivre honnêtement. Ils déclinent toute responsabilité pour ce qui arriverait si l'on venait leur interdire l'exercice du plus sacré des droits : le droit au travail. Ils accepteront le contrôle de n'importe quelle autorité publique ou patronale et déclarent que la durée de cette expérience sera d'une semaine, à moins qu'un accord n'intervienne entre temps. Ils passent à la nomination des postes de dirigeants, afin d'assurer la bonne réussite de l'expérience. »

Le charpentier Nosengo fut appelé à présider le conseil général chargé de remplacer l'administrateur Franchi. Le mécanicien Croci recut le poste de directeur technique, en place de M. Gandini.

Le directeur (celui de l'ancien régime) recourut alors à un moyen héroïque ! Il fit supprimer la fourniture de l'énergie électrique. Les ouvriers s'occupèrent alors des travaux de nettoyage et de réparation des machines. Pour en finir, c'était inévitable, on fit appel à la troupe. Des soldats d'infanterie et d'artillerie pénétrèrent dans les ateliers, arrêtèrent le conseil ouvrier, qui fut relâché peu après.

Après cette expérience de deux jours, les patrons cédèrent en partie aux revendications présentées par leurs ouvriers. Les autres demandes seront examinées. Tous les ouvriers ont été repris, sans exception et la direction a reconnu le droit aux ouvriers d'être affiliés à l'Union italienne du travail.

Les Soviets hongrois

On mande de Budapest à Republica, à Berne : En ce moment, les élections pour les Soviets occupent toute leur attention. Un arrêté du Conseil du gouvernement a ordonné que ces élections devront avoir lieu jusqu'au 14 avril. Chaque commune, ville, arrondissement et département, élira un Conseil d'ouvriers, de soldats et de paysans. Le pouvoir suprême gouvernemental sera exercé par le Conseil central qui sera composé des délégués des Conseils des villes et des départements. Les citoyens et citoyennes ayant dépassé 18 ans et qui exercent un métier utile à la communauté sont éligibles.

Le nouveau régime peut être considéré comme stable et inébranlable. Il est très remarquable que les intellectuels ne pensent pas du tout au sabotage. Au contraire, ils mettent leurs forces à la disposition du prolétariat. Les fonctionnaires, pour n'en citer qu'un exemple, restent tous à leur place et soutiennent fidèlement le gouvernement prolétarien. Les paysans font de même. Pas un mot de vrai dans les nouvelles lancées à l'étranger et disant que les paysans hongrois sont hostiles au prolétariat. La dictature du prolétariat n'est sévère que pour les grandes fortunes, que pour les exploités ; les paysans savent fort bien que l'Etat prolétarien ne veut point expropriation des petites propriétés et que ceux qui n'exploitent pas le travail d'autrui ne sont pas soumis aux mesures qui atteignent les grandes propriétés. C'est pourquoi ils se familiarisent rapidement avec le nouveau régime et prennent part activement aux travaux des Conseils de paysans.

Horreurs... non bolcheviks !

Le premier avril, le « Journal du Peuple » de Paris a publié des détails affreux sur le régime des prisons militaires de Marseille. Au fort Nicolas, la situation est à ce point odieuse qu'il en résulte actuellement une épidémie : le « typhus » qui fait de grands ravages dans le rang des poilus et menace sérieusement le midi de la France.

Le seul fort Saint-Nicolas, sur un contingent de 1,000 hommes, compte, à l'heure actuelle, 490 malades dans les hôpitaux : la mortalité presque foudroyante à enregistrer chaque jour est naturellement soigneusement cachée par les autorités.

Ce fort peut contenir 500 hommes. On est allé jusqu'à y loger 1800 soldats, pour la plupart blessés, victimes d'une heure de cafard.

Ces détenus sont pêle-mêle dans des locaux ne pouvant normalement les contenir tous, et qui sont repoussants de saleté, les uns s'accrochant pour dormir, attachés à l'aide de courroies, sur les poutres et solives des plafonds, les autres s'installant, le mieux possible, sur de grands bacs remplis de matières fécales. Le spectacle est inénarrable. A voir ces centaines d'hommes entassés, squelettes vivants rongés par la vermine et la faim, car on meurt de faim au fort Saint-Nicolas, soumis aux pires traitements, coups de gourdin, voir même de revolvers, des gardiens sans pitié, on se croirait sous la dictature d'un Santa-Anna ou de tout autre despote des temps anciens.

A la prison de Chave (Marseille), au mois de février dernier, un jeune homme de 23 ans rendait le dernier soupir dans une cellule disciplinaire, pieds et mains liés par des chaînes. On l'a laissé mourir de faim !

Lettre de Fribourg

Les milieux ouvriers dans notre ville sont particulièrement occupés ces temps par deux questions importantes. Premièrement celle de la nouvelle loi fiscale cantonale et deuxièmement celle du renchérissement et de la pénurie des logements.

Pour la première, je dois, au début, dire que, lors d'une assemblée préconsultative, convoquée par notre ministre des finances, le madré paysan Musy, on avait soigneusement tenu éloigné le parti socialiste. Il m'est donc absolument impossible de la discuter d'une façon précise et je dois me contenter de quelques bruits entendus par-ci, par-là. D'ailleurs, la manière de faire de nos potentats, dans l'exclusion du parti socialiste, ne m'étonne pas. Elle est logique avec leur dictature et continue à apporter aux adhérents du bolchévisme les meilleurs arguments de leurs théories. L'Union fédérative, qui possède à sa tête le conservateur Schwab, avec ses amis de la fédération catholique, les jaunes, veulent faire croire à nos ouvriers qu'ils vont les défendre dans l'élaboration de cette nouvelle loi. Quelques naïfs ne veulent pas se rappeler que le conseiller communal Schwab, lors de la hausse des impôts communaux, il y a un mois, fit bloc avec tous les autres bourgeois pour l'augmentation, même des impôts sur les traitements et salaires. Est-il également nécessaire de rappeler l'attitude des jaunes, lors de la votation de l'impôt fédéral direct, attitude qui les met dans l'impossibilité, six mois plus tard, de se désavouer. Les uns et les autres sont des endormeurs du prolétariat et se font, en même temps que les défenseurs des gros revenus, les sabots des revendications de la classe ouvrière. Nous verrons dans une lettre ultérieure le terrain sur lequel se place le parti socialiste, tant à Fribourg qu'ailleurs, dans la question des impositions.

En ce qui concerne les logements, le parti socialiste avec l'union syndicale ont déjà fait maintes démarches auprès du Conseil communal, et cela inutilement. Après des démarches personnelles, ces deux associations ont adressé au commencement de février une lettre-requête au Conseil communal pour lui demander de prendre les mesures nécessaires, en application des arrêtés fédéraux chargés de défendre les locataires contre la rapine de quelques propriétaires, véritables vautours. Dans une lettre très tardive, le Conseil communal de notre ville nous répond que la question des logements ne se pose pas à Fribourg, qu'il n'y a pas pénurie ni hausse exagérée. Cette réponse, qui est un défi au bon sens et qui prouve encore combien le bien-être des habitants de notre ville est le cadet des soucis de nos édiles, subit en ce moment la plus cinglante ironie.

Plus de quarante ménages s'inscrivent pour un logement qui est à louer. Des locaux, qui servaient précédemment de caves, sont habités actuellement comme logement. Une hausse moyenne de plus de trente pour cent s'opère sur les loyers dont l'échéance arrive au 25 juillet. Le Conseil général convoqué pour lundi 7 avril, et cela sur l'initiative de la fraction socialiste, doit s'occuper de cette question. Est-ce qu'à cette occasion le Conseil communal maintiendra sa manière de voir ? Il faut espérer que non, car il est impossible que le Conseil général accepte cette même opinion. Le Conseil communal, mis déjà deux fois en minorité dernièrement, n'aurait qu'à se retirer et à débarrasser l'Hôtel de ville de ses personnages encombrants.

En tout cas, l'assemblée du Conseil général ouvrira les yeux à beaucoup et les éclairera sur la politique de défense des profiteurs que mène notre Conseil communal.

Régalez votre abonnement en utilisant le compte de chèques (IV b 313). Ce mode de paiement vous évite des frais et simplifie la besogne de l'administration.

JURA BERNOIS

PORRENTROY. — La réaction à l'œuvre ! — Nous avons sous les yeux un abominable pamphlet qui porte la signature d'un groupe de colonels de Zurich, qui demande purement et simplement l'arrestation des citoyens suisses qui compromettraient la sûreté intérieure du pays.

Tiens ! tiens ! nos colonels zuricois doivent avoir leur sabre bien affilé ; il doit leur démanger la jambe terriblement. Ils n'ont pas pu le servir contre les bellégerants, ils entendent le servir contre le peuple suisse. Hommes immondes.

Une seule signature figure au verso de ce pamphlet. C'est celle d'un contre-maître de la fabrique « Minerva », père d'une nombreuse famille. Quelle aberration !!! A quel mobile cet ouvrier a-t-il obéi en signant cette outrageante proclamation. Ceux qui ont compromis la sûreté intérieure du pays, il faut aller les chercher chez les Wattenwyl, les Egli, les Wille, les Mühlemann et tutti quanti. C'est là que se trouvent les fomentateurs de troubles et de révolutions. C'est à ces malandrins-là que doit aller l'anathème et non aux chefs socialistes suisses, qui ont sauvé la nation du désastre à plusieurs reprises. Nous regrettons vivement qu'il puisse se trouver à Porrentruy un seul ouvrier pour s'aider à mettre le feu aux poudres. Du calme est de rigueur. Argus.

BEVILARD. — Etat-civil. — L'état-civil de Bevilard a enregistré en 1918 : 81 naissances (69 en 1917), 46 garçons, 35 filles ; 31 décès (24) ; 27 mariages (30).

MOUTIER. — Un rédacteur par excellence, c'est Trébor — lisez M. Robert — du « Petit Jurassien ». Il fait ses délices de tout ce qu'on peut crier contre les « horreurs » du bolchévisme russe. Mais ce monsieur est muet comme une carpe, quand il s'agit de parler des horreurs de la guerre, de son cortège de veuves, d'orphelins et d'es-tropiés. Rappelons la fameuse image dans laquelle M. Trébor nous contait que, s'il fallait introduire les 8 heures en Suisse, les paysans ne feraient les moissons qu'au Nouvel-an ! Quelle bordée va-t-il recevoir dans le « Petit-Jurassien », ce Conseil fédéral qui se propose maintenant d'introduire légalement la semaine de 48 heures ! Car, logiquement, Trébor doit en baver !

Au Vallon

ST-IMIER. — Cinéma Palace Casino. — Dimanche et lundi, sixième et septième épisodes de la Nouvelle mission de Judex. Chacun voudra voir la suite de ce grand film toujours plus intéressant, avec un grand drame en 4 parties, « La route du devoir », interprété par la grande artiste Gabrielle Robinne. C'est un programme inoubliable et l'on fera bien de prendre ses billets à l'avance.

Conseil municipal. — Séance du 1er avril. Présidence, M. E. Chappuis, maire. Présents : MM. Meier, Schweingruber, Zehr et Geneux. Excusés : MM. Boegli et Buèche.

Le Conseil prend connaissance des comptes de l'assistance du 1er trimestre et autorise la caisse à verser la somme de 11,230 francs.

Au vu du rapport de la gendarmerie, le Conseil décide de demander l'internement d'une jeune fille ayant mauvaise conduite.

Les 17 membres de la Commission de l'école primaire sont réélus pour une nouvelle période de quatre ans.

Par lettre du 26 mars, la commission d'école primaire informe le Conseil de diverses promotions dans le Corps enseignant féminin. La proposition pour la nomination d'une nouvelle institutrice sera soumise au Conseil général.

A la demande des intéressés, le Conseil prend bonne note et approuve l'entente intervenue entre les négociants de la localité au sujet de la fermeture des magasins. Cette entente a déjà été publiée dans le journal local.

Les trois inspecteurs de bétail sont chargés du recensement du bétail à faire le 24 avril 1919.

Il est pris acte avec remerciements de la subvention extraordinaire de la Bourgeoisie par 1000 francs pour le chauffage des écoles.

Les procès-verbaux des assemblées des propriétaires et des locataires du 26 mars sont présentés. Les propriétaires ont nommé MM. Henri Gerber et Louis Giovannoni comme délégués, avec M. J. Colombo, suppléant. Les locataires désignent MM. Léon Biéri et Adolphe Gagnebin comme délégués, avec M. Marcel Mœschler, suppléant.

Il est pris acte de la démission de M. Marcel Jeanrenaud, conseiller général, qui quitte la localité. Il est remplacé par M. Louis Rochat, premier suppléant.

RENAN. — Dans le parti. — La conférence J. Humbert-Droz de mercredi soir fut une belle et bonne soirée. C'est devant un auditoire assez bien revêtu que notre éminent camarade développa son sujet : « L'avenir du prolétariat ». Merci au camarade J. Humbert-Droz. Nous espérons le revoir et l'entendre sous peu.

C'est dimanche 6 avril, à 10 heures du matin, au Cercle ouvrier, que notre camarade Ryser, conseiller national, développera le sujet : « La charte du travail », sujet qui ne manquera pas d'intéresser tous les camarades du parti et tous les syndiqués. Que chacun soit présent au Cercle dimanche matin.

Dans la dernière assemblée générale du Cercle, il s'est fondé un groupe d'épargne « La Ruche ». Tous les membres du Cercle et du parti, ainsi que leurs familles sont cordialement invités à en faire partie. Les versements se feront tous les samedis au Cercle, de 8 à 10 heures du soir et commenceront samedi soir 5 avril. Que chacun s'en souvienne et vienne déposer ses économies. P.-E. J.

LA CHAUX-DE-FONDS

OFFICE DE RAVITAILLEMENT

Commerce de pommes de terre

Aux termes de l'article premier de l'arrêté fédéral du 6 mars 1919, le commerce des pommes de terre reste interdit. L'Office cantonal peut seul accorder des autorisations spéciales.

Il est donc formellement interdit d'acheter et de se faire envoyer des pommes de terre d'une commune ou d'un canton voisins sans une autorisation spéciale de Neuchâtel.

Cette mesure est nécessaire pour éviter un trafic onéreux et parfaitement inutile, puisque toutes les communes sont suffisamment approvisionnées pour les besoins de leur population. Les pommes de terre que possède notre commune en particulier sont de première qualité et parfaitement conservées.

Les contrevenants à l'arrêté ci-dessus seront poursuivis.

Un wagon arrivé hier en gare sans l'autorisation cantonale a dû être séquestré aux termes de l'arrêté fédéral.

A l'Ecole d'Art

La gravure sur acier et la gravure des poinçons en tous genres, de tours d'heures et toutes autres spécialités très demandées sont enseignées à l'Ecole d'art, de même que dans la classe de guillochis, le maniement des machines à ré- duire et à graver. Des leçons de dessin, de composition, de modelage sont adjointes aux programmes de ces classes. Celles de bijouterie et de sertissage sont aussi vivement recommandées.

Tous renseignements sont fournis gratuitement et sans engagement par l'administrateur de l'Ecole ou par le président du conseil de direction.

Restaurant de Bel-Air

Le « Floria-Sports » organise à Bel-Air, pour le dimanche 6 avril, dès 2 1/2 h. de l'après-midi, deux soirées dansantes. Inutile d'ajouter qu'avec le concours de l'orchestre « Floritas », spécialisé pour la musique de danse moderne, ces soirées récréatives n'obtiennent un plein succès. Invitation cordiale aux membres et amis de la Société.

Pour les victimes de la grève générale et de la justice militaire

Total des 19 premières quittances	Fr. 67515.10
La Suisse romande y a contribué par les dons suivants des quittances n° 13 à 19 :	
2096 Parti socialiste, Chiasso	155.65
2075 » » Biasca	12.00
2285 » » Lausanne	72.75
» » Montreux	14.50
299 Personnel des locomotives, Payerne	41.00
Meuniers et modeleurs, Genève	50.00
2883 Tailleurs, Lausanne	66.85
2283 Parti socialiste, Sainte-Croix	16.00
Monsieur Müller, Lausanne	5.00
Un lecteur du « Droit du Peuple », Fribourg	8.00
Ouvriers chapeliers, Genève	20.00
388 Ouvriers métallurgistes, Cossonay	33.00
426 » » Lausanne	30.00
432 » » Lucens	28.25
478 » » Le Sentier	3.00
703-706 Ouvriers, Yverdon	190.00
281 Personnel des locomotives, Ch.-de-Fds	38.10
40 Relieurs, Vevey	5.00
2149 Transport et alimentation, Montreux	5.60
971 Machinistes, Saint-Imier	11.00
Personnel des locomotives, Fribourg	112.00
537 Tailleurs, Fribourg	4.50
2029 Parti socialiste, Couvet	28.00
1741 » » Delémont	6.00
1995 » » Genève	28.00
2044 » » Neuchâtel	7.00
41 Relieurs, Lausanne	9.50
2163 Employés des Coop. Réunies, Le Locle	22.00
984 Quelques collègues de Neuchâtel	16.00
399 Métallurgistes, Fribourg	23.00
485, 1173-1175, Métallurgistes, Saint-Blaise	83.40
708-9 Ouvriers, Fribourg	23.00
860-61 Aiguilleurs et gardes-voies, Giornico	41.40
Les patients militaires, Leysin 1, reste	37.50
Poste militaire 28, Tessin	45.00
1188 Ouvriers, Lugano	12.00
167 Transports et alimentation, Ch.-de-Fds	10.00
158 » » Yverdon	10.00
Personnel des locomotives, Delémont	155.00
» » Genève	35.00
» » Lausanne	95.50
1006 Métallurgistes, Rosières	3.00
1883 Parti socialiste, Biasca	6.45
» » Locarno	18.00
» » Locarno	18.80
2171, 2197 Parti socialiste, Mendrisio	30.00
1839 Parti socialiste, Villeret	77.00
» » Genève	65.00
Ouvriers de gaz, Fribourg	15.00
2158 Soldats du régiment 30, Lugano	15.00

Souscription permanente

pour couvrir le déficit et pour lancer les six pages

Listes précédentes	fr. 17,449.47
P. G., supplément d'abonnement	—80
Pour acheter un compteur de vitesse au colonel Biberstein. Quelques camarades de Neuchâtel	5.00
Une citoyenne indignée de l'indifférence et de la paresse des ouvriers au vote de dimanche, A. J.	2.00
Toujours en avant, L. M., L. N.	6.00
C. W., Numa-Droz	1.00
D'un groupe de la « Persévérante », à l'occasion d'une petite soirée	2.00
A. E., Nord	—30
B. C., Nord	—60
L. F., St-Imier	—60
M. L., Cormondrèche	—80
A. T., Le Prévoux	—80
F. C., Cernier	—80

fr. 17,470.17

Ouvriers, le journal est la meilleure arme de combat. Soutenez-le donc tous la « Sentinelle » !

AU PROGRÈS

Vêtements

pour Hommes
Jeunes Gens
et Enfants



Complets Veston

façon sport

85.- 95.-
105.- 115.-



Complets veston

nombreuses dispositions

85.- 95.- 105.- 115.-



Costumes

norfolk
belle draperie anglaise

45.- 49.-
55.- 59.-



Costumes

marins américains
serge bleu ou drap fantaisie

29.- 32.-
35.- 39.-



Pardessus

MI-SAISON

85.- 95.- 105.- 115.-



Manteaux de pluie

caoutchouc ou gabardine

95.- 105.-
115.- 125.-

Envoi sur demande
échantillons et
catalogue

Envoi sur demande
échantillons et
catalogue



Ville du Locle

Prix des combustibles

Livré à domicile
par 100 kg.

Houille de la Sarre, gros morceaux	Fr. 19.75
Houille noisettes III	19.10
Houille française	21.90
Coke de la Ruhr, gros	22.-
Coke de la Ruhr, concassé en Suisse	24.70
Coke de la Sarre, gros	20.75
Coke de la Sarre, concassé en Suisse	23.45
Coke français	22.-
Anthracite de la Ruhr	22.-
Briquettes „Union“	16.05
Grésillon de l'usine à gaz	14.-

Ces prix ont été approuvés par l'Office cantonal des combustibles. — A partir du 1^{er} avril, les cartes de combustible seront distribuées au guichet n° 16.

5875

Commission de ravitaillement.

Examinez bien vos chaussures

et si vous trouvez qu'elles ont besoin d'une réparation quelconque, ne tardez pas de les envoyer à l'Usine de ressemelages

J. Kurth, Neuveville

qui vous garantit un travail soigné et bien fait et une livraison prompte à prix bon marché.

4744

Demandez, s. v. p., les prix-courants des ressemelages.

Pharmacie B. Bähler St-Imier

Spécialités suisses et étrangères

Kola granulée

Antiosine
Huile de Harlem véritable - Toile souveraine
Articles de pansement
Irrigateurs 2268

Mme Beck couturière, rue des Fleurs 20, au pignon, se recommande pour façonnage de pantalons d'hommes et d'enfants. Bas prix. 4733

N'oubliez pas les petits oiseaux



Ecole de Travaux féminins La Chaux-de-Fonds

Section des Classes permanentes

L'année scolaire 1919-1920 commencera le mardi 6 mai. Durée de l'apprentissage : 2 ans 4 mois.

Cette section forme :

- 1^o Des couturières pour dames.
- 2^o Des lingères-brodeuses.

Un enseignement d'une année admet l'entrée d'élèves dans les deux classes. P30311C 5761

Les inscriptions seront reçues depuis le 24 mars jusqu'au 15 avril, de 8 h. à midi, à la Direction de l'Ecole, Collège des Crétets.

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE

TOUJOURS A TOI

PAR
PIERRE MAËL

(Suite)

Mrs Le Roy ne fit pas languir la curiosité de sa fille. Elle prit un fauteuil et s'assit tranquillement devant la fenêtre entr'ouverte par laquelle entra un beau rayon de soleil.

— Darling, commença-t-elle, j'ai une bonne nouvelle à vous annoncer.

— Une bonne nouvelle ! s'écria Jane sans chercher à cacher son étonnement.

— Oui, une très bonne nouvelle même. On est venu, hier au soir, vous demander pour la troisième fois en mariage.

Elle s'expliqua. Cette troisième demande n'était que la troisième démarche de la famille du Lantoir. Anne la première, puis Pierre lui-même, puis, enfin, le marquis en personne, avaient abordé la question. A tous trois, Mme Le Roy avait fourni la même réponse, à savoir qu'elle était très honorée de leur démarche, mais que le consentement restait aux mains de sa fille.

— C'est donc à vous de parler, Jane, conclut la vieille dame. Il serait convenable de le faire le plus tôt possible.

Alors la jeune fille embrassa affectueusement sa mère, et, avec un beau sourire, ne pensant

même plus à lui parler d'une éventualité quelconque de départ, elle répliqua :

— Ecrivez donc aujourd'hui même, maman, que je recevrai avec plaisir la visite de Monsieur du Harscoët.

Mrs Le Roy n'attendait que cette occasion pour tracer la lettre d'appel. Elle se mit à son pupitre de bois rose et rédigea une missive passablement incorrecte sur le terrain de la syntaxe et de l'orthographe françaises, mais pleine de cœur et d'entraînement.

La réponse ne se fit pas attendre. Anne accourut dans la journée même.

Elle trouva Jane souriante et résolue ; elle la remercia avec effusion.

— Vous ne savez pas vous-même à quel point vous êtes bonne, dit-elle. Pierre est si heureux, si bouleversé par son bonheur qu'il n'a pas osé venir aujourd'hui ; il n'est pas même certain qu'il vienne demain. C'est un étrange caractère, et je craignais qu'il ne vous effrayât. Puisqu'il n'en est rien, c'est que le bonheur vous attend tous deux dans cette union. Moi, à tous les titres, je suis ravie de vous avoir pour sœur.

Elle devisèrent ainsi gaiement. Depuis que sa résolution était prise, Jane se sentait l'âme soulagée d'un poids écrasant. Elle respirait plus librement. Et toutefois, le souci du passé reparaitrait par intervalles, faisant passer une ombre sur sa pensée. Avec la même amertume renaissait le désir d'une absolue donnée par la tendresse, et Jane éprouvait, au fond du cœur, cet étrange sentiment de se dire que, si Pierre le lui accordait, ce pardon nécessaire, ce serait bien d'amour. D'amour véritable et entier, non d'une sympathie banale et mal définie, qu'elle l'aimerait pour toujours.

La journée s'acheva en diverses courses et vi-

sites. On alla passer deux heures chez Marthe Plessy qu'on trouva sérieuse et grave, comme si elle contenait un secret de joie, mais, en même temps, fort affectueuse. On lui fit part, à mots discrets, de la bonne nouvelle. Elle s'en réjouit vivement, chaleureusement, se rappelant qu'elle avait aidé à la chose.

Le lendemain fut vide. Après les émotions qui venaient de la distraire, l'esprit de Jane revenait à son premier souci. Elle se ressouvint de Lucien et de son noble désintéressement. La tristesse reprit ses droits.

Et Pierre ne se montra point. Jane en éprouva comme un peu de dépit.

Certes, elles se savaient aimées ; elle avait entendu l'aveu de cet amour fait à Lucien par le lieutenant de vaisseau. Mais elle le trouvait par trop irrésolu, cet amoureux, par trop timide. Elle avait hâte qu'il se fit connaître, qu'il déclarât sa candidature. Les femmes sont, sous ce rapport, bien moins patientes que les hommes, peut-être parce qu'elles n'ont qu'à répondre, à se défendre, alors que le rôle de l'homme est d'attaquer, de demander.

Cependant, l'entrevue, à la fois désirée et redoutée, eut lieu.

Elle eut lieu, non chez Mme Le Roy, ainsi qu'il eût été normal, mais à l'hôtel du Lantoir, dans ce jardin ombragé, entouré de hauts murs, qu'affectionnait la sauvagerie de Pierre du Harscoët. Elle eut lieu, sans préparation, sans mise en scène, et elle en garda la saveur d'un épanchement sincère et naturel. Elle fut toute une surprise, toute une révélation pour la jeune Américaine : elle lui apprit à distinguer le langage du cœur du verbiage de l'imagination.

Cela se passa aussi purement, aussi poétiquement qu'une idylle.

Jane avait laissé son chapeau et son manteau dans la chambre de la marquise, et, attirée par la floraison des roses rouges et jaunes qui s'épanouissaient le long des murs, sous l'unique rayon de soleil filtrant entre deux hauts pans de murs, elle était descendue, les mains nues, les manches couvertes relevées sur ses beaux bras.

Et depuis quelques instants, elle s'acharnait à détacher une branche chargée des plus belles fleurs, se piquant aux épines qui faisaient perler au bout de ses doigts des gouttelettes vermeilles, lorsque la porte vitrée qui donnait sur le perron s'ouvrit. Pierre parut et se mit à descendre les marches.

Il avait vu Jane, il venait à elle.

Elle le regarda venir, avec des yeux surpris, comme si elle le voyait pour la première fois.

La maigreur du séjour lointain durait encore, mais les tons blafards que la maladie avait mis sur son visage avaient disparu. Il n'y restait plus que le hâle du soleil et de l'Océan, accentuant encore l'énergie de ces traits si noblement virils dans leur calme conscience.

Par la première fois peut-être, depuis qu'elle le connaissait, elle le trouva beau.

Il lui sembla pourtant retrouver une impression pareille au fond de la mémoire. Oui, c'était bien cela. Les souvenirs se firent précis. Ils n'étaient pas si vieux déjà. Cela remontait à une année, pas davantage. Elle se rappelait qu'il lui avait paru tel, là-bas, pendant cette tempête sur le Morbihan, alors qu'elle était au moment de périr. Ce jour-là, elle avait eu comme la vision d'une créature surhumaine, d'un homme transfiguré par l'héroïsme, qui n'avait écouté que son courage pour l'arracher à une mort certaine.

(A suivre)